

LA  
PREUVE  
PAR 7



L'ÉCOLE DU TERRAIN  
révéler le possible ignoré

•  
•  
**LA  
PREUVE  
PAR 7**  
•  
•

**L'ÉCOLE DU TERRAIN**  
révéler le possible ignoré

2020



## Déclaration d'objectifs

Avec la Preuve par 7, démarche initiée en 2018, nous souhaitons démontrer par l'expérimentation qu'il est possible de remettre en cause les représentations, les pratiques professionnelles et les lois, pour un urbanisme d'intérêt général qui répond aux besoins des différents contextes locaux.

Pour cette deuxième saison de la Preuve par 7, les trois années à venir de 2021 à 2023 verront la mise en valeur de projets démonstrateurs qui ont déjà fait leur preuves, la poursuite de projets déjà engagés dans la démarche, ainsi qu'une sélection fine et progressive de nouveaux projets sur de nouveaux territoires. Ils devront chacun à leur endroit proposer un urbanisme alternatif et vivrier autour d'un enjeu de société. Pour cela, les projets devront répondre à une question inédite en mettant à l'épreuve les cadres réglementaires, dans le but de faire jurisprudence.

Laboratoire public et citoyen d'expérimentation, la Preuve par 7 continuera à révéler des projets sur tout le territoire métropolitain et d'outre-mer, dans le but de rassembler, d'outiller et de documenter ces démarches expérimentales pour que bien d'autres puissent s'en emparer.

# Architecture globale

Après 3 années d'existence, la démarche de la Preuve par 7 doit s'ouvrir à d'autres porteurs de projets ainsi qu'aux agents de l'Etat pour diffuser ses méthodes, acculturer ses partenaires, et légitimer les valeurs d'expérimentation indispensables à une remise en question des pratiques de projet contemporaines.

Face à la crise écologique, économique et sociétale, l'idée du laboratoire permet de tester et de diffuser des pratiques jusque-là restées confidentielles ou exploratoires, de mettre à l'épreuve leur pertinence à différentes échelles, avant de proposer leur généralisation.

La Preuve par 7 a donc vocation à faire école, une école du terrain. La Preuve par 7 apporte aux projets soutenus une expertise externe pour éclairer, faire évoluer l'action publique et renouveler l'engagement de la société civile. Par une présence sur le terrain, elle vise à montrer par ses outils que les investissements initiaux (la permanence territoriale et la mise en œuvre précoce des usages futurs) garantissent l'adéquation du projet avec les besoins et les enjeux du territoire.

Démarche sur le long terme, la Preuve par 7 est fondée sur le partage d'expérience, le partenariat avec la société civile (habitants, associations, entreprises) et la formation des techniciens et décideurs actuels et futurs. Cette école du terrain a fait ses preuves et doit les montrer.

La capitalisation est essentielle. L'enjeu majeur pour les années à venir réside dans l'élaboration, l'animation et la diffusion d'évènements liés aux expérimentations et réflexions issues de la Preuve par 7.

Cela prendra la forme d'une plateforme collaborative, dans laquelle s'engageront l'État, les coordinateurs de la Preuve par 7, et les porteurs de projets retenus.



2019 → PP7 • Halle des Gréssillons à Gennevilliers

TRÉSORS  
de BANLIEUES

EXPÉRIMENTER  
ÉCOUTER  
DIFFUSER



## La Preuve par 7

# Laboratoire d'expériences urbaines et architecturales

Sophie Léron. Février 2019

La Preuve par 7, laboratoire d'expériences urbaines et architecturales, s'inscrit pleinement dans la volonté politique qui, ces dernières années, a visé à la libération de la création et de l'innovation architecturale. De la stratégie nationale pour l'architecture à la loi LCAP, il s'est agi de desserrer l'étau des normes sans perdre les objectifs d'intérêt général qu'elles servent.

C'est donc un pari sur l'intelligence qui a été fait en passant d'une obligation de moyens à une obligation de résultats. Ainsi a été posé, en matière de construction, le principe de la liberté de choisir les solutions techniques les plus appropriées pour parvenir aux objectifs fixés. L'article 88 de la loi LCAP, consacre ainsi, en 2016, le Permis de faire. Il permettait à l'État et aux collectivités territoriales d'expérimenter, pendant sept ans, un dispositif novateur, fixant des objectifs à atteindre en lieu et place des normes en vigueur.

Il reste que, sur fond de simplification des normes, la démarche pouvait sembler correspondre à des attentes diverses moins nobles que celle portée par la volonté initiale du législateur. Car la capacité donnée d'expérimenter pour, parfois, simplifier, ne devait en aucun cas traduire ou être à l'origine ni d'une quelconque diminution de la qualité architecturale sur le cadre bâti ni d'une dérégulation irréfléchie. Le bénéfice du dispositif, réservé, dans un premier temps, aux seules collectivités publiques répondait à cette préoccupation et au souci d'appropriation préalable par le secteur public. L'ambition alors portée ne saurait être réduite aujourd'hui à l'objectif purement quantitatif de suppression de pages entières du code de la construction.

À l'inverse, fait sens la recherche de simplification visant à permettre une meilleure adaptabilité au projet, source de solution émanant d'un lieu, d'un contexte, de ce que porte le bâtiment initial ou de la prise en compte du territoire sur lequel il s'inscrit, qui se retrouve aujourd'hui au cœur de ce que porte la Preuve par 7. Elle permettra d'identifier les normes ayant le plus fort impact en vue de leur éventuelle simplification ultérieure.

C'est dans ce même esprit que les parlementaires ont pu également appeler de leurs vœux la multiplication de « zones franches architecturales faisant l'objet de normes assouplies ou très simplifiées » pour permettre aux maîtres d'ouvrage comme aux architectes de s'emparer d'un territoire de façon novatrice, tout en « montrant à la population, de façon plus concrète, les apports des architectes, urbanistes et paysagistes au cadre de vie ».

La Preuve par 7 répond aujourd'hui à cet objectif, mais, différence notable, en choisissant des territoires ordinaires sur lesquels expérimenter plutôt qu'en créant des zones spécifiques. La démarche s'inscrit dans ce qu'on pourrait nommer une architecture du quotidien qui le plus souvent se nourrit de l'existant. Il s'agit, de fait, de ne pas considérer ces projets comme étant à la marge. Ou alors la seule marge revendiquée est celle laissée par l'interprétation du droit qui permet d'explorer de nouvelles voies.

La Preuve par 7 entre dans le sujet par la voie de l'expérimentation. Elle pose ainsi, comme acte premier, l'expérience et l'observation pour inscrire son action dans le réel. Il s'agit dès lors d'aider à lever les obstacles à toute prise de risque et par conséquent à toute ambition, car intercéder permet de faciliter. Mais pour une part seulement.

Il nous fallait en effet assurer et assumer un commencement pour pouvoir par la suite montrer et reconnaître. La démarche a suscité l'intérêt des Ministères de la Culture et de la Cohésion des territoires car elle illustre les objectifs généraux des politiques publiques qui visent à l'incitation, à l'innovation et à la diversité de la création architecturale mais aussi à la reconnaissance de la valeur culturelle, économique, environnementale et sociale de l'architecture. Surtout elle rencontre l'envie et le besoin de ceux qui, maires, porteurs de projets, membres d'associations locales, acteurs sociaux, savent que nombre de villages ou de zones périurbaines peuvent encore porter une dynamique de territoire qui ne passe pas uniquement par la voie culturelle.

Quand la question sociale est forte, que les fractures sont complexes, penser une réponse doit nécessairement avoir pour ambition de fédérer les initiatives. C'est en cela que la construction de notre projet est un acte éminemment politique. Sans jamais renoncer à l'idéal, la logique qu'il porte est pragmatique et vise en premier lieu à : éprouver, essayer, puis faire école pour essaimer.

Éprouver, par exemple, quelle que soit la taille de la collectivité territoriale concernée, les champs des processus de la commande, du montage des projets ou de la participation de la société civile. Le commun ne se décrète pas, mais il est possible d'apprendre à faire et à voir autrement.

Essayer d'aborder, dans le même temps, les grandes thématiques transversales et sociétales que sont l'éducation, la santé, l'écologie ou la jeunesse en donnant une nouvelle perspective à la pensée critique où à la vie en commun qui nous engage.

Faire école, en associant le plus grand nombre à venir observer pour mieux comprendre. Enfants, collégiens, étudiants de disciplines multiples, élèves de l'ENA ou des Ponts et Chaussées, représentants d'entreprises ou de fondations pour mieux partager les expériences.

La recherche est un levier essentiel. La Preuve par 7 fournit à tous ceux qui voudront s'en emparer 7 sites d'expérimentation, support à la formation d'équipes pluridisciplinaires de recherche. Ces apports contribueront à l'indispensable évaluation : individualisée pour chaque projet et conduite par ceux qui en ont la responsabilité, mais aussi collective dans le cadre d'une démarche large et transversale.

En révélant des expériences positives, en s'efforçant de trouver les moyens d'une nouvelle délégation de confiance citoyenne, la Preuve par 7 suscitera des dynamiques nouvelles qui pourront participer à l'émergence de ce que Pierre Rosanvallon a pu appeler une « matrice constructive » au service d'un projet positif.

Mais l'expérience ne se suffit jamais à elle-même et les porteurs de projets courent toujours le risque de se voir happer par leurs propres prismes. C'est la raison pour laquelle il est toujours utile d'élargir le point de vue en faisant porter des regards multiples sur les actions menées. Le projet doit ainsi permettre de décloisonner, de sortir des logiques de silo en faisant travailler ensemble des entités différentes qu'elles soient publiques ou privées. À tous les niveaux, les opérations doivent réunir ce qui est actuellement divisé pour construire en commun. C'est essentiel tant l'enjeu dépasse le strict cadre du projet.

À la genèse de la Preuve par 7 se trouve la volonté de « faire preuve » pour faire jurisprudence. Alors même que la loi suppose des modalités d'application, la démonstration réussie doit permettre de faire évoluer la norme. Nulle volonté de créer une « règle du précédent », mais d'accepter de déduire d'expériences probantes, de nouvelles règles de droit. Elle suppose de ne pas perdre de vue, à chaque étape, les objets d'expérimentation de chaque territoire. C'est notre ambition.

## **Conférer une noblesse à l'acte d'urbanisme plutôt qu'à son discours**

Paul Citron. Octobre 2019

Si personne ne sait à quoi sert la ville, tout le monde sait s'en servir. Si personne ne sait comment l'organiser, chacun peut constater ses réussites ou ses échecs.

Comment résoudre ce paradoxe d'un objet insaisissable que tout le monde utilise au quotidien ? Si la production de l'espace est le support des rapports sociaux, comment faire pour que l'acte de produire la ville soit fondateur d'une société qui retrouve le sens d'elle-même ? La Preuve par 7 propose d'abolir la frontière entre le projet et l'objet, c'est à dire entre la programmation et l'usage. Faire passer l'usage avant la forme, faire découler le montage des intérêts de chaque acteur et usager en présence, c'est mettre le projet au service de tous et le sortir de sa fonction téléologique. Refuser de penser à la finalité d'un équipement culturel, d'un marché, d'un lycée ou d'un logement, et se concentrer sur leur usage permet de mettre les acteurs sur un pied d'égalité, c'est-à-dire de leur reconnaître une légitimité.

La Preuve par 7 est donc une entreprise de légitimation de l'urbanisme et de l'urbaniste, c'est-à-dire du citoyen. Elle est également une réflexion sur l'urbanisme car elle mélange les échelles, non pas par effet d'emboîtement, mais par effet réticulaire, selon l'image d'un archipel. Chercher à rendre chaque citoyen légitime à agir pour les autres, c'est aussi rendre chaque échelle légitime à éclairer les autres. Ainsi, produire du logement social dans un village provençal aide à le penser dans la métropole parisienne, et réfléchir à la gouvernance d'un lieu culturel à Mayotte permet d'envisager autrement la programmation d'un lycée à Bagneux. Par son effet d'entraînement, par son approche multi-site et multiscale, par sa propension à documenter ses revers, ses échecs autant que ses réussites, la Preuve par 7 expérimente la grande échelle en donnant à toutes les autres une force d'exemple universel, car elles sont transposables et intelligibles.

La Preuve par 7 est une tentative de réappropriation du temps sur l'espace dans la construction de la ville. Les actions menées et suivies dans le cadre de sa démarche s'intéressent davantage à la succession de gestes et de situations qu'à l'objet fini et à son déploiement dans l'espace. Plus que la forme finale, c'est bien la manière d'y arriver qui est en jeu, et l'urbanisme devient donc une question de méthode.

## **Travailler différemment n'est pas un repli marginal mais une nécessité sociale.**

Patrick Bouchain

Réinterroger le temps au sein des projets permet de donner à l'action sur la ville une échelle temporelle appréhendable par tous, à commencer par les habitants. Prendre soin d'un bâtiment à l'abandon destiné à être détruit donne à chacun l'impression de pouvoir agir sur son quartier. Ce bâtiment en fin de vie, à qui on redonne un usage, devient alors la première pierre d'un projet à long terme, qui ne verra peut-être jamais le jour pour l'architecte ou l'urbaniste, mais qui existe déjà bel et bien dans l'esprit de l'habitant.

Interroger la temporalité d'un projet, c'est abolir cette différence artificielle entre le temporaire et le pérenne. C'est trouver des temporalités intermédiaires, et toujours éphémères malgré tout : 6 mois, 3 ans, 10 ans, 45 ans. Ces temps intermédiaires sont de puissants outils de projet urbain, en ce qu'ils abolissent sans le dire trop fort la propriété et la rente foncière, obstacle souvent insurmontable à des programmations ambitieuses et généreuses.

La Preuve par 7, c'est la définition que l'on donnerait de l'urbanisme à un enfant si on voulait lui donner envie d'en faire son métier. Alors que la production de l'espace contemporain reste depuis un demi-siècle conforme à la critique qu'en faisait Henri Lefebvre, un espace support de tant de complexités qu'il en devient illisible pour le citoyen, la démarche de la Preuve par 7 cherche d'abord à redonner à l'urbanisme un sens intelligible pour chacun : enfants, habitant, technicien, élus locaux ou acteur privé. En prenant les opérations d'urbanisme comme des prétextes pour aborder de grandes questions de société — l'éducation, la santé, la démocratie, la vie quotidienne en commun — la Preuve par 7 souhaite prouver que c'est par l'action concrète et ancrée que l'on peut intéresser de nouveau les citoyens à la construction et à la vie de la cité.

## La Preuve par 7 et son Dehors

### L'école du terrain

Liliana Motta. Juin 2020

On pense ensemble. La pensée des philosophes, les recherches des scientifiques, les expériences artistiques au même moment, chacune de leur côté. Les idées naissent dans une société déterminée et elles n'apparaissent pas sans une histoire qui les précède et une histoire qui les fait avancer.

Le paysage est une réalité qui représente des enjeux scientifiques, politiques, philosophiques, esthétiques et sociaux. La gestion différenciée de ce paysage n'implique pas d'imposer une nouvelle manière, une nouvelle mode, une nouvelle recette, mais tout au contraire de s'adapter à chaque lieu, à chaque problématique, qu'elle soit écologique ou sociale. Cela nécessite des connaissances scientifiques, une pensée philosophique et une politique humaniste qui ne reposent pas uniquement sur les végétaux mais également sur les hommes qui vivent avec eux. À la fois modeste et essentielle, la Preuve par 7 se propose, à la manière d'un laboratoire du dehors, comme une nouvelle philosophie d'approche de la nature en ville. Elle expérimente et prend réellement en compte l'existant, et au premier chef, les relations entre les êtres vivants qui le composent. Il est temps de sortir dehors, faisant de cette expérience jardinière une exception, un partage démocratique et une jouissance collective des espaces de la ville.

La Preuve par 7 est née d'un changement de regard, d'une envie de faire autrement et d'une confrontation avec le monde vivant qui nous entoure. Nous sommes dehors, sur le terrain, là où se mobilisent avec profit le toucher habile de la main et le regard qui détaille, nous nous proposons une pratique du questionnement.

Les lieux sur lesquels nous travaillons, souvent délaissés par l'activité humaine, sont encombrés de restes, de décombres, d'usages clandestins, d'appropriations passagères. Ces lieux « retournés » au sens propre comme au figuré, vedettes d'un temps ou reliquats de paysages ordinaires, finissent sur le bas-côté des villes, du projet collectif.

Pensée par Patrick Bouchain, la Preuve par 7, et son « dehors », deviennent le sujet manifeste de sa démarche. Le dehors est le lieu par excellence du questionnement, de l'expérimentation, de la curiosité scientifique de faire connaissance, de l'intérêt pour le délaissé, le rien, l'inconnu, le reste, l'étranger, l'autre. Ce Dehors, il est en quelque sorte l'antinomie de l'aménagé, du maîtrisé, du soigné, du tout, du propre, du rassurant, du sûr, du quant-à-soi.

La pensée de la Preuve par 7 a pour but de faire passer de l'empirique au théorique et du théorique à l'action les réflexions scientifiques et les expériences liées au terrain : pratiques agronomiques, forestières, ingénierie écologique, ou encore génie végétal et techniques horticoles. Il est temps que la gestion différenciée intègre l'intelligence des connaissances écologiques en l'additionnant à la valeur artistique et esthétique qui aujourd'hui lui fait défaut.

Comment faire pour que toutes ces expériences de gestion, des « Espaces verts », « le Génie écologique », « la Restauration écologique », « la Gestion différenciée », « l'Agenda 21 et le Développement durable », interpellent l'art des jardins et l'aménagement du paysage sans se perdre dans de simples réponses techniques isolées réfutant toute esthétique ?

Comment faire le transfert des acquis écologiques dans la pratique ? Et comment de nombreuses expériences de terrain peuvent-elles entrer dans l'enseignement d'un art indiscipliné du dehors ?

Comment formaliser l'interface entre professionnels des espaces verts, administrations des villes, usagers, associations et nouvelles manières de penser le projet de paysage ?

Comment concilier le besoin, sinon la nécessité d'être sur le terrain dans ces nouveaux projets et les marchés publics traditionnels de maîtrise d'œuvre ?

Les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de la « gestion différenciée », ses résultats médiocres, l'image confuse qu'elle donne, son incompréhension par les usagers ainsi qu'au sein même des gestionnaires des espaces, sont peut-être le résultat d'une esthétique manquante, d'un dessin « paysager », qui n'interroge plus l'objet réel de son art : le dehors. Comment faire évoluer la commande publique face à ce changement de regard sur le projet du paysage ?

Les collectivités territoriales se trouvent dans l'impossibilité d'agir, de manière simple, efficace et pragmatique. Face aux règles des marchés publics, aux règles d'urbanisme, aux règles administratives, aux mesures de conservation, la maîtrise d'ouvrage publique est paralysée. C'est ainsi que la commande publique, la maîtrise d'ouvrage, l'État se désresponsabilisent. Ne sachant pas résoudre le problème, on fait alors appel à des associations citoyennes pour combler ce vide de la commande. Ces associations citoyennes bien intentionnées vont fonctionner comme de bons bricoleurs de l'espace urbain. Nous avons dû suivre le même chemin pour contourner le manque de commande publique innovant dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage. Nous avons constitué un groupe de travail, que nous appelons la Preuve par 7, avec des gens avec des compétences différentes et des expertises variées, un « réseau d'alliances » comme aime dire Patrick Bouchain.

## La Preuve par 7 et son Dehors

### Méthodologie

Liliana Motta. Juin 2020

### Experimentation

La Preuve par 7 est faite d'expériences, de constatations et de réflexions qui déjà nous font pencher vers l'à venir. L'environnement qui nous entoure est instable, incertain, hasardeux. Cette réalité n'obéit à aucune règle, toujours variable et imprévisible. Notre intention est de prendre l'existant comme une expérimentation. Ordre et désordre, vérité et erreur, raison et folie sont complémentaires. Ce qui compte, c'est l'expérimentation et non son résultat. Même un résultat négatif est utile pour progresser. L'expérimentation autorise l'erreur et la correction, elle produit la prise de conscience que toute connaissance est inachevée. L'inachèvement n'est pas frustration, c'est au contraire ce qui constamment, laisse le champ libre pour enquêter. Devons-nous poursuivre une perfection inexistante, dans l'idée d'un ordre prédéterminé de la nature ? Sommes-nous à jamais des êtres achevés, finis ? Cette prise de conscience est le passage obligatoire pour penser de nouvelles manières de faire. Nous savons que ces nouvelles manières de faire peuvent être envisagées tant à la « petite échelle d'une parcelle » qu'à la « grande échelle du territoire ».

### Prendre soin

Nous privilégions les actions et les gestes détaillés, qui nous permettent de rendre un lieu aimable pour nous et pour les autres. Faire pour les autres, prendre un balai et balayer une rue, un espace commun. Prendre la place une journée de gens qui sont à notre service dans la ville, faire à leur place, pour comprendre leurs malaises et leurs manques. Faire tout avec peu, et jouir de l'élégance de la pauvreté généreuse !

### Imperfection

La Preuve par 7 ne dispose pas d'un savoir-faire acquis, d'où les tâtonnements. Nous mettons au point des manières de faire en procédant par essais et erreurs. Notre action n'est donc pas immédiatement adaptée, elle n'a pas la perfection de techniques déjà apprises. La Preuve par 7 doit tout inventer, tout apprendre, ses hésitations et ses échecs la font avancer. Elle transforme son milieu et se transforme elle-même par son travail. La reconnaissance de l'imperfection met en doute des normes que jusque-là on pouvait trouver idéales. L'idée, le mot, l'idéologie, la méthodologie peuvent être aussi sources d'erreur. Cultiver l'imperfection, c'est aussi ne pas imposer une méthode, une recette, une idée ; mais au contraire, être toujours ouverts à la rencontre de ce qui va décider d'un chemin à parcourir.

### Incertitude

Nous sommes aujourd'hui face à des sciences modestes qui ne cessent de rappeler que leurs résultats ne sont que des vérités temporaires, « falsifiables », susceptibles d'être remises en cause. L'incertitude peut être valorisée positivement. Cette notion d'incertitude doit être aussi incluse dans la gestion de l'espace, pour pouvoir imaginer et expérimenter plusieurs scénarios des avenir possibles. La biodiversité, le développement durable, voilà des concepts bien à la mode qui ont peut-être aidé à modifier le discours des gestionnaires de l'aménagement. Mais dans la pratique, les habitudes bien ancrées ont la vie dure. Utiliser moins de pesticides, limiter la pollution, protéger une nature exclusive, ce sont des principes prônés par les ONG de protection de la nature. Les scientifiques qui se prêtent à la bonne cause suivent aussi cette tendance. Loin d'être erronés, ces discours restent souvent réducteurs et portés par des intérêts et des idéologies politiques. On dénonce par exemple une perte de la biodiversité et, en conséquence, une banalisation du paysage. Mais on oublie souvent d'expliquer dans leur ensemble les éléments historiques, idéologiques et culturels qui nous amènent aujourd'hui à une telle préoccupation sur l'état de notre planète. La part de vérité contenue dans ces principes et la juste cause qu'ils sous-tendent, celle de défendre notre planète, ne doit en aucun cas faire taire l'esprit critique. Dans nos jardins, dans nos aménagements urbains, nos haies pavillonnaires, le long des aménagements routiers, nous plantons, inlassablement, toujours les mêmes végétaux. En fait, la banalisation du paysage vient aussi de cette tendance à ne pas laisser grandir les végétaux spontanés, ceux qui poussent d'eux-mêmes. Les talus, les fossés, les abords des routes et des champs sont le refuge de quantité de plantes venues du monde entier, de plantes qui ont été chassées des champs par les pesticides ou échappées des jardins, des « plantes du voyage ». La banalisation du paysage n'est certes pas le résultat de ces végétations spontanées, qui poussent là où on ne les attend pas, ni de la propagation de plantes modestes, venues d'ailleurs, traitées aujourd'hui d'« envahisseuses » ou encore de « pestes végétales » et qui s'accommodent des sols délaissés. Reste que ces plantes sont aujourd'hui dénoncées, selon un discours scientifique convenu, comme étant l'une des causes de la perte de la biodiversité. C'est dans cette incertitude que la Preuve par 7 interroge le monde qui l'entoure.

## Exception

Dans les commandes d'aménagement du territoire que nous recevons comme des problèmes à résoudre, dans la majorité des cas, il y a des sites exceptionnels. Exceptionnels pour nous, de par leur liberté, exceptionnels pour le commanditaire qui n'y voit souvent qu'incompréhension, désordre, confusion. Ces territoires s'extraient de l'ensemble de la ville, d'un ordre, d'une règle. Nous les qualifions d'exceptionnels dans le sens où ils refusent la norme qu'on voudrait leur imposer. Ils sont délaissés parce qu'ils sont trop différents, trop particuliers pour être acceptés tels qu'ils sont. L'exception est nécessaire et utile socialement, une société qui tenterait de réduire l'exceptionnel deviendrait une société stérile. A la fois contre la règle et en confirmation de celle-ci, l'exception promet une ambiguïté source d'émoi et d'admiration. Pour nous, les chantiers sont des jours exceptionnels, nous pourrions les imaginer comme ces jours de grève générale dans la ville où tout s'arrête et où les règles du quotidien n'ont plus à être. Nous parlons avec des gens que nous ne connaissons pas et auxquels nous n'aurions jamais eu l'idée d'adresser la parole. Nous posons des questions à tout le monde, à ceux en uniforme comme à ceux qui traînent, l'air désabusé. Toutes les astuces sont bonnes pour arriver à notre but. Cet état d'exception a ses propres règles : humanité, entraide, pas de distinction ni de hiérarchie sociale. Pendant ces journées de chantier, l'état d'exception n'accomplit ni ne transgresse la loi : il en crée une nouvelle. C'est dans cette exception humaine et collective que réside le succès du chantier entrepris.

## Improvisation

C'est l'absence de forme qui nous intéresse dans l'improvisation. Lorsque les projets sont complexes et les contraintes importantes, la Preuve par 7 est chargée de développer des projets innovants d'une façon efficace et créative. Que concéder à la réalité du terrain, du moment ? Quelle décision prendre face à ce qui nous apparaît tout d'abord comme un embûche sur notre parcours, une tuile ? Comment se positionner face à ce qui se manifeste ensuite comme une chance, une occasion ? C'est la question du désordre qui finalement nous libère. Comment accueillir l'imprévu, l'accepter, le mettre de notre côté ?

## Réversibilité

Le travail réalisé sur le terrain permet une approche originale que l'on pourrait comparer à une maquette à échelle 1 du projet qu'un maître d'ouvrage voudrait mener à bien sur le site. Alors qu'il est toujours problématique de lire un plan ou de comprendre une programmation, l'action sur le terrain rend visibles des intentions et installe un climat de confiance vis-à-vis du projet collectif.

Une préfiguration que l'on pourra arrêter là, modifier ou laisser se défaire. Cette inclination nous invite à toujours redéfinir notre attitude face à des lieux que l'on ne fait que traverser. Nous les abordons alors sous l'angle d'une logique esthétique et sociale toujours singulière. On ne s'approprie pas les lieux, on y passe, on en prend soin. Nous nous posons la question du devenir de ces espaces parmi leurs habitants, de ces « dehors » que la Preuve par 7 interroge à travers ses recherches. Il faut savoir quitter un chantier, trouver la limite de l'expérience. Ne plus revenir sur le travail effectué afin d'ouvrir le lieu à de nouveaux usages ou à un possible retour à la situation initiale. Une brèche est ouverte : la transformation sera acceptée, ou non. Mais le résultat, sa discrétion, rendent possible le changement.

Cette immédiateté de notre travail sur le terrain est une réaction au présent et au site sans autre intermédiaire que le geste et l'outil. Il n'y a pas ici, entre l'existant et nous, de bureau dans lequel l'usage de la mémoire serait nécessaire et où l'addition des expertises et des négociations dissolvent la réalité des sites dans des volontés de principe, des velléités d'aménagement. Les agglomérations urbanisent et s'étendent, tout en créant paradoxalement des ouvertures, des lacunes propices. C'est entre autres dans cet étalement discontinu que nous aimons travailler. Les sujets de réflexion, les paysages y foisonnent. L'échelle est petite ? Celle de quelques hectares ? Mais les enjeux sont d'ordre territorial. Quel statut la ville et les habitants choisiront ils de donner à ces lieux, à ces quartiers après notre venue ? Comment les reconnaîtront-ils ?

Les idées naissent dans  
une société déterminée  
et elles n'apparaissent  
pas sans une histoire qui  
les précède et une histoire  
qui les fait avancer.

Des projets exemplaires ont  
précédé et ont contribué  
à fonder la pensée de  
la Preuve par 7.

**LE CHANTIER  
ACTE CULTUREL**

**LE CHANTIER  
ÉCOLE**

**LE CHANTIER  
AU TEMPS  
DE LA VIE**

1998-1999 → Le Lieu Unique • Scène Nationale à Nantes

# LE CHANTIER ACTE CULTUREL



## LU, chantier culturel

Comment réintroduire du sens dans la construction ? L'architecture contemporaine n'exprime ni la diversité du monde ni la discordance de la société, elle ne fait qu'appliquer un modèle dominant déconnecté du réel. Nantes était la capitale du commerce triangulaire au XVIII<sup>e</sup> siècle, et la ville allait commémorer en 1998 les cent cinquante ans de l'abolition de l'esclavage, signée en 1848. La statuaire des hôtels particuliers du centre-ville comportait beaucoup de nègres, supportant balcons et corniches. Le chantier de reconversion de la biscuiterie LU en lieu culturel, le Lieu Unique, allait commencer. Pour provoquer le débat, il est décidé que ce chantier mettrait en scène le travail de l'immigration. Un projet d'architecture n'ayant pas de forme avant d'être construit, pour une fois on montrerait la main d'œuvre, venant majoritairement des pays colonisés. Le céramiste Camille Virot avait ramené de ses voyages un inventaire des savoir-faire : des forgerons recyclant le métal en périphérie de Bamako, modelant des clous à partir de lames de ressorts de voiture ; à Ségou, au bord du Niger, des fabricants de pirogues débitants des arbres en planches ; ailleurs des femmes peignant des bogolans avec une peinture à base de terre. Intégrer ce travail au projet aiderait à démontrer que tout ce qui nous entoure est fait à la main, pour contrer ce mépris dramatique pour tout ce qui est manuel. Mais cela s'avérait pratiquement impossible, à cause de l'absence d'accord commercial entre le Nord et le Sud sur les produits manufacturés du bâtiment. Il restait une alternative : qualifier ces objets d'œuvres d'art, et les introduire dans le projet par un équivalent du 1% artistique. Jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle, les « ouvrages » étaient fabriqués par des artisans-artistes... malgré les problèmes de douane, d'impôts et d'intérêts politiques, prouvant que c'était un vrai sujet, la commande a pu être passée aux forgerons de Bamako pour le plafond acoustique de la salle de théâtre, et aux piroguiers pour les lambris du restaurant. Deux cent cinquante bogolans ont ainsi été achetés pour les murs du théâtre, tout cela étant payé à son juste prix. Un jour, un ouvrier qui travaillait sur le chantier et avait compris ce fonctionnement a signalé que, près de chez lui, on démolissait des thoniers à cause d'un quota européen : il y avait des champs entiers de bateaux détruits. Ces fragments de thoniers démantelés ont été associés aux chutes de bidons imprégnés de cyanure que l'Europe jette en Afrique, où ils servent souvent de bureaux d'écoliers....

2004 → La Condition Publique à Roubaix

# LE CHANTIER ÉCOLE



## Les toits de la Condition Publique

Dans le cadre de la réhabilitation de l'ancienne filature en lieu de culture, Notre Atelier Commun a accompagné le travail de l'artiste botaniste Liliana Motta sur les toits de la Condition Publique ; puis a conçu une exposition pour la préfiguration du C.I.A.P. de Roubaix (Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine) En plusieurs décennies, les toitures-terrasses de la Condition Publique se sont entièrement couvertes d'une végétation sauvage. Sur les graviers répandus pour l'isolation, se sont d'abord déposées les poussières de l'industrie, puis des graines, portées par le vent, les oiseaux et les cheminées de ventilation des entrepôts où l'on ouvrait des balles de laine. Année après année, par strates et pourrissements successifs, un substrat s'est formé, capable de supporter une végétation résistante, sans que l'homme s'en occupe. L'intervention de l'artiste botaniste Liliana Motta a révélé l'histoire de cette reconquête de la nature sur l'industrie. L'idée est généreuse, il faut que le public est accès au toit de la Condition Publique, voit cette reconquête naturelle sur un bâtiment industriel, et découvre en même temps la ville d'un point de vue unique. Au-delà de la simple restauration du monument historique, nous créons magie et émerveillement. Liliana Motta consulte des ingénieurs agronomes, des écologues, avant de concevoir un espace divisé en deux : une partie aménagée et une partie laissée en l'état. Un premier espace : la terrasse de la halle A, sera dédiée à l'observation, un jardin de près de 1300 mètres carrés où le visiteur peut, en se promenant, découvrir chaque plante. Inaccessible au public, la terrasse de 2800 mètres carrés de la halle B est transformée en un espace ouvert à la recherche pour l'université de Lille-I. Les travaux de ces terrasses seront confiés à une association locale, la Ferme aux Loisirs, qui rassemble des animateurs sociaux, des universitaires et des personnes en cours de réinsertion sur un chantier-école.



## La stratégie des 1%

Pendant la durée du chantier de rénovation de la piscine municipale de Bègles mené par l'agence Construire, Notre Atelier Commun a proposé à la ville le principe du 1% scientifique. Tout chantier public devrait être l'occasion de la transmission directe des expériences et d'un savoir public. C'est la stratégie des 1%. Il s'agit de rassembler et de faire communiquer entre elles, dans le temps réel du chantier, le plus de personnes ouvertes et compétentes, chacune dans son activité, y compris celle d'utilisateur et d'habitant. Le 1% scientifique a été mis en place à Bègles sous l'égide de F. Ribereyre de l'Institut EGID Université Bordeaux 3. La réglementation des piscines nous oblige à rendre l'eau du bain désinfectée et désinfectante donc « morte », et à évacuer cette eau en permanence aux égouts à raison de 30 litres minimum par jour et par baigneur. Ceci suppose, sur notre opération, un rejet d'eau « morte » de l'ordre de 10 à 15 m<sup>3</sup>/jour qui a comme particularité de tuer les bactéries environnantes et donc d'amenuiser l'efficacité des stations d'épuration et d'engendrer une forme de pollution. Partant de ce constat, nous avons décidé que l'eau rejetée aux égouts serait « remise en vie », d'une qualité équivalente à de l'eau de pluie et donc envoyée vers le réseau Eaux Pluviales. Pour ce faire, la procédure consiste à filtrer les particules organiques mortes puis à déchlorer totalement cette eau, pour ensuite la diluer avec un volume environ 5 fois supérieur et enfin la faire transiter par une zone en vie (faune et flore) avant son rejet au réseau. Un volume d'eau filtrée de 10 à 15 m<sup>3</sup>/jour alimente donc un bassin de remise en vie de 50 m<sup>3</sup> par une extrémité. Ce bassin de 25 m de long par 2,5 de largeur et 80 cm de profondeur forme « chute d'eau » à son alimentation pour évacuer le chlore gazeux. Le chlore en suspension sera, lui, fixé sur des éléments organiques (branchages) disposés dans le premier tiers. Sur les deux tiers restants, des bacs immergés accueillent des plantes aquatiques spécifiques qui achèvent le processus de remise en vie. Les plantes vertes sont utilisées pour éliminer, contenir ou rendre moins toxique l'eau chlorée par le pouvoir de fixation et d'absorption de leur système racinaire. Ainsi la plante verte devient un système de pompage et de filtration. Les plantes et leurs racines peuvent donc créer un environnement plus riche en activité microbienne.

2006 → NAC • Poitou-Charentes

# LE CHANTIER AU TEMPS DE LA VIE





## Rapprocher le temps de la construction du temps de la vie

Notre Atelier Commun a constitué en 2006 une équipe restreinte en Poitou-Charentes qui a migré de commune en commune, en transportant ses locaux dans une roulotte tractée, spécialement réalisée pour ses besoins.

À son arrivée dans la commune, NAC prenait connaissance des besoins exprimés par les élus locaux, rencontrait les associations ou les personnes concernées par ces besoins et sélectionnait les projets prioritaires pour lesquels il avait mené une étude préliminaire.

Le principal objectif de ce projet était de rapprocher le temps de la construction du temps de la vie : faire qu'entre l'expression du besoin et sa traduction sous forme d'étude de faisabilité ou de réalisation, le temps soit court et partagé entre tous les interlocuteurs.

Notre Atelier Commun a mené des études qui ont débouché sur une esquisse de projet assortie des conditions techniques et administratives de sa faisabilité, d'un estimatif et d'un planning de réalisation. L'étude et l'évolution du projet ont régulièrement été présentées aux habitants de la commune. En fonction de l'importance ou de l'urgence des projets, la maîtrise d'œuvre a été confiée à NAC ou a fait l'objet d'une consultation de jeunes maîtres d'œuvre locaux dont NAC a contrôlé la qualité d'exécution par un suivi régulier. Nous avons pu répondre à ces différentes demandes en faisant intervenir des urbanistes, des paysagistes, des spécialistes du droit de la construction et des architectes. Notre Atelier Commun a mené des études sur deux piscines, une salle de répétition, un chapiteau itinérant. Par ailleurs, il a accompagné le chantier d'aménagement d'une baignade, La baignade du Lambon, et la construction d'une salle des fêtes, l'Abri Somptueux, à Sompt.



## Accompagner l'acte d'habiter à Boulogne-sur-Mer

L'architecte tout comme l'urbaniste ne doit pas agir seul. Il doit s'entourer et composer avec les enjeux qu'il aura décelé aux côtés des habitants et du politique. Il fallait remettre du droit commun dans ce quartier et permettre aux associations d'action sociale, et aux personnes extérieures : artistes, éducateurs, de s'insérer dans cette transformation bâtie, sociale et culturelle. Ateliers de reprise en main de son logement, accompagnement de l'épicerie solidaire, ateliers de réparation de mobilier, ateliers autour du jardin, atelier de décoration intérieure, ré-appropriation des espaces publics par des workshops d'auto-construction de jeux d'enfants, autant d'acteurs et d'actions qui ont fait de chacune des problématiques révélées par la permanence, un sujet à part entière. Nous avons fait de ce chantier un événement quotidien dans le quartier, un acte culturel pour ses habitants, source de découverte, d'échanges, d'apprentissage et de reprise en main de son habitat. La permanence a permis d'activer différentes formes de chantiers et de rédiger de nouvelles modalités d'appel d'offre au sein de la commande publique. Cette rénovation, devait par ce biais, aussi bien servir l'économie locale à travers le choix de petites entreprises, que servir la formation et l'accès à l'emploi des plus précaires de cette rue par l'insertion professionnelle. Les clauses d'insertion existent mais ne se suffisent pas à elles-mêmes, elles demandent un accompagnement des personnes et un suivi entre toutes les institutions sociales et de santé qui participent à l'émancipation de cette personne. Nous avons avec les associations d'insertion mis autour de la table, le Plan Local d'insertion, Pôle Emploi, l'équipe de la gestion locative de l'OPHLM. L'acte d'habiter m'a permis de connaître les personnes qui voulaient œuvrer sur ce chantier, de les accompagner dans leur projet d'insertion sur le chantier, et dans une grande relation de confiance, mettre tous les partenaires au service d'un projet de rénovation par les habitants eux-mêmes. Le temps long est essentiel dans ce processus, les traditionnelles réunions de chantier hebdomadaires des agences d'urbanisme et d'architecture ne permettent que très difficilement ces montages et ce suivi.

## Pas de toit sans toi

Sophie Ricard. Juin 2020

### La demande • écouter

Avant d'être une réponse à une commande architecturale, le projet de Boulogne-sur-Mer a cherché à entendre des demandes, souvent informées, pour aborder le logement social autrement. Les acteurs du logement social doivent composer avec des contraintes de normes et de budget sur lesquelles ils ont peu de prise ; la formation des architectes est de plus en plus technique et la parole des premiers concernés par le logement social, les habitants eux-mêmes, est peu écoutée faute d'être interprétée finement.

Nous sommes depuis quelques années dans une période de renouvellement urbain, lié à une politique de requalification et restructuration des grands ensembles. Les projets menés sont ambitieux et souvent portés par des personnes de grande valeur. Pourtant, les politiques de relogement n'aboutissent la plupart du temps qu'à déplacer un problème. C'est la première fois dans l'Histoire qu'une société nie l'existence de logements qu'elle a pourtant décidé de construire dans les années 1960 et 1970. A l'évidence, une appropriation de ces logements par leurs habitants a eu lieu, même difficile, même imparfaite, comme pour n'importe quel être humain. Le logement social se caractérise par une uniformisation qui ne permet pas de transmettre les traces du passé.

Une politique de logement social est par définition généraliste : elle raisonne sur des masses importantes à partir de schémas intégrant des individus distribués au mieux en typologies. Pourtant, l'habitant moyen n'existe pas. Comment concilier l'approche globale que suppose le traitement du logement social avec les individualités ? Cette articulation, pourtant essentielle, est aujourd'hui largement niée par les offices d'hlms qui exigent que le logement soit rendu "à blanc" pour correspondre au goût moyen d'un potentiel nouveau locataire, niant ainsi tout ce qui s'y est déroulée avant. On pourrait acter que l'action des locataires est un gain pour l'office pour qui des logements mal entretenus ou inhabités sont une catastrophe, et convertir cette "valeur travail" en pécule équivalent par exemple à des déductions de mensualités de loyers. Un locataire qui plante un beau poirier donne une vraie plus-value au locataire suivant qui récoltera de beaux fruits.

C'est l'agence Construire qui m'a amenée à élargir cette réflexion, à formuler ce que je sentais intuitivement. Quand Patrick Bouchain et Loïc Julienne m'ont demandé si je connaissais un jeune architecte pour mener à bien un projet de réhabilitation de soixante petites maisons, délaissées depuis plusieurs années par le bailleur, en frange d'un quartier de tours et de barres, je n'ai pas hésité un instant : je me suis portée volontaire. Ils m'ont confié la permanence architecturale ainsi que le suivi du projet, que supervisait Sébastien Eymard, l'un des architectes de l'agence.

Trois demandes allaient pouvoir converger : la mienne, en tant que jeune architecte ; celles des habitants qui n'entraient pas dans la politique globale du logement social ; et celle de Construire qui voulait expérimenter à ce sujet. J'y ai vu une extraordinaire occasion de tenter modestement une autre manière de pratiquer l'architecture, avec et pour les habitants.

Pourquoi le discours sur « l'habiter » devrait-il relever des seuls experts ? Il s'agit de penser l'architecture comme l'expression d'une société démocratique plutôt que bureaucratique. L'agence Construire propose la forme de démocratie la plus active que le chantier de Boulogne ait pu expérimenter : donner à celui qui est concerné la possibilité d'être directement responsable des changements de son environnement, rétablir un "savoir vivre ensemble" par la stimulation du dialogue et de l'écoute mutuelles entre tous les acteurs, habitants comme politiques.

Une autre idée pour recréer du lien social était de se servir du chantier : tous les acteurs – habitants, architectes, bailleurs, politiques, associations, artistes, etc. – devaient être pris en compte et nous devions créer les conditions pour que chacun trouve sa place dans un projet co-construit. L'acte de bâtir, souvent considéré comme un mal nécessaire, une période de désordre et de bruit, une nuisance pour parvenir au résultat de la construction, pouvait être valorisé en tant que tel. Le chantier devient ainsi un grand moment de vie publique avec des lieux de vie et de fabrication, des échanges de savoir-faire, des moments de convivialité, des temps de formation et d'ouverture culturelle.

### La conception • habiter

« Es-tu d'accord pour traiter, pendant deux ans, d'un problème d'architecture sur le lieu même du problème posé ? » : Pour Patrick Bouchain et les autres membres de l'agence Construire le principe de la permanence architecturale était central. Les tentatives des architectes qui nous avaient précédés sur place avaient toutes échoué parce que leurs projets apparaissaient comme des pièces rapportées prenant trop peu en compte la singularité de ces habitants. J'ai immédiatement, et avec enthousiasme, adhéré à cette idée de permanence. Il s'agissait d'habiter le quartier comme une voisine, nouer une relation d'une très grande honnêteté, loin d'une certaine condescendance qu'on peut redouter dans ce type de situation. Ce que la permanence architecturale m'a permis de saisir est d'une grande richesse et complexité : une somme de détails, de petits faits, de paroles qui m'ont permis d'entendre de mieux en mieux la demande des habitants. La restitution de cette dimension du projet ne peut passer que par le récit qui donne place aux individus, au temps et aux actes même les plus ténus. L'intégration a été très progressive, exactement comme le fait un habitant qui découvre sa future maison dans un nouveau quartier.

## L'usage • tous habitants

L'essence du projet est d'affirmer que nous sommes tous habitants : le locataire du logement a rénové comme l'architecte, le politique comme l'ouvrier. Il est donc logique d'interroger l'usage du point de vue de chacune des personnes impliquées.

Le rôle des politiques a été fondamental. Sans l'engagement du maire de Boulogne-sur-Mer, Frédéric Cuvillier, qui a accepté de sortir le quartier de l'anru et a fait confiance à l'agence Construire, nous n'aurions pu agir. Cette ouverture a rendu possible un nouveau rapport aux habitants, avec des rencontres et des échanges directs qui contrastent avec une parole politique souvent trop éloignée du réel. À cette approche directe s'ajoute la nécessité de la distance. Le projet de Boulogne-sur-Mer a fonctionné parce que nous étions trois. Patrick Bouchain, en dialogue avec le maire, s'occupait de la dimension politique du projet. Sébastien Eymard, architecte, maîtrisait les aspects plus techniques et les relations avec l'office hlm, en venant une fois par semaine pour les réunions de chantiers. Moi j'étais sur le terrain, avec les habitants, pour les connaître et gagner leur confiance. Il était important que j'apparaisse comme indépendante et non comme une sorte de taupe de l'Office qui aurait fait remonter les dysfonctionnements.

Le chantier a permis aux ouvriers de faire évoluer leur regard. Venus de Boulogne, d'Outreau ou du Portel, ils sont souvent issus d'une même culture et sont même parfois des voisins proches. Ils connaissent cette rue et redécouvraient ses habitants qu'ils auraient pu stigmatiser. J'ai été très émue un matin de ne pas voir arriver les maçons, pourtant toujours très ponctuels : ils avaient été invités à prendre le café chez un habitant et la fraternité qui se dégageait de ce moment faisait chaud au cœur. Pour les habitants, nous avons démontré que nous étions capables de construire à partir de l'appropriation. L'histoire et les besoins de chacun ont été entendus. Chacun a pu s'investir dans la rénovation de son logement en y trouvant une qualification, une reconnaissance ou tout simplement un savoir vivre au sens fort.

Ce projet interroge l'usage de l'architecture et le rôle des architectes. Je l'ai suivi dans le cadre de mon habilitation à la maîtrise d'ouvrage que je n'ai pas obtenue. Le jury a estimé que ce que j'avais fait à Boulogne-sur-Mer relevait du travail de l'assistante sociale et non de l'architecte. Pendant ces deux ans, j'ai très peu dessiné au sens classique de l'élaboration de plan. Il me semble pourtant avoir pleinement fait mon travail d'architecte. Faire des maquettes, initier les enfants à des jeux avec des Lego ou de la pâte à modeler, effectuer des relevés de couleurs, réaliser des maquettes à plat et en volume... N'est-ce pas dessiner ? J'ai bien sûr aidé les habitants dans tous les aspects de leur vie quotidienne – de l'utilisation de shampoing anti-poux à l'aide à la rédaction d'un cv, du dépannage en gaz à la photocopie de papiers officiels – mais je considère avoir ainsi agi tout simplement en voisine et non en assistante sociale. "Je vis avec vous, et peut-être que ma spécialité étant l'architecture, je peux aborder avec vous des problèmes d'architecture, de réparation, etc.". J'assurais une permanence sociale, culturelle, intellectuelle, physique et architecturale. Il s'agissait de vivre ensemble et il me semble que c'est le fondement même de l'architecture. C'est en tout cas une pratique de l'architecture qui doit pouvoir trouver sa place alors que la corporation a de plus en plus tendance à normaliser l'exercice du métier.

Le projet de Boulogne-sur-Mer fut une expérimentation et la question se pose de savoir si elle peut être généralisée. On m'explique souvent que je n'ai suivi que soixante logements alors que les projets de réhabilitation urbaine en concernent des centaines. La question de la généralisation ne se pose pas en termes d'échelle de grandeur. Un architecte ne peut pas suivre efficacement un trop grand nombre de logements : l'approche devient forcément anonyme et standardisée et cela ne fonctionne pas. Ce qui devrait être généralisé, c'est le principe de permanence et de participation des habitants. Sans aller nécessairement jusqu'à habiter sur place comme je l'ai fait, nous pourrions imaginer que des jeunes, dans le cadre de leur service civique par exemple, interviennent de manière significative dans les logements à rénover ou à construire, qu'ils abordent la question en tant qu'habitant avec d'autres habitants. Construire concerne tout le monde et tout le monde sait un peu construire : cela permet de se rencontrer autour du faire, d'agir concrètement ensemble. Ce qu'il faut généraliser, c'est précisément l'idée qu'il ne faut pas généraliser ! Chacun possède une manière d'habiter qui lui est propre et cela participe de sa singularité. En ce sens, l'architecture n'est peut-être par définition qu'une multitude de petites expérimentations.

citation

anecdote

"TOUJOURS TENTER UNE PARTICIPATION DES ARCHITECTES AU TERRITOIRE, AU LIEU D'UNE PRÉTENDUE PARTICIPATION HABITONNÉE"

Edith HALLAUER

"Tout ce que tu peux faire en 6 jours, fais le en 6 mois"

Patrick Boudin

"Chaque chose est un processus en cours, voire même au lieu de plusieurs processus extrêmement."

Tim INGOLD

"C'est en faisant la maincelle que je me rend compte de qui n'allait pas dans la cuisine" le maire de Pesles.

UNE DISCUSSION A AVEC UN PRIEUR UNE GARDIENNE. UNE RÉUNION A UN MAIRE, UN PRÉSIDENT ET UN DIRECTEUR DE

"La "naïveté" redistribue l'expertise et modifie l'asymétrie des positions"

Vincent Despret

"On mesure l'intelligence d'un individu à la quantité d'incertitudes qu'il est capable de supporter" KANT

"Um épluché-légume à la main, on se dit des choses plus profondes et naturelles"

Ph. Delerm

Accepter que le chantier influence le projet"

J. Allstock

"La permanence dévoile la transformation du monde"

G. Morin

est dans le processus de l'habiter que nous bâtissons"

TIM INGOLD

Un Bâtiment ouvert - Une clef 30 ans.

1er jour de recherche remontée acteurs

fait confiance pour passer à l'acte et quand qu'on agit on réfléchit, et l'action défie l'acte qui modifie la réflexion." J. Dewey

"Construire une communauté c'est construire une économie sociale du lieu, et pas seulement une économie marchande, une économie de capacité, de compétences, tangibles et intangibles" Nabiel Haud Small Changes

"C'est l'élargissement qu'il y a à habiter, c'est dans l'élargissement que l'on a à bâtir"

Marionne Macé

"Pas d'habitants, Pas de plans."

Lucien Kroll

Il n'y a pas de monde commun, Il faut le composer." B. LATOUR

Ce qu'on essaye de faire c'est se réapproprier le champ de l'amont, de la programmation. Dire que l'amont, le chantier, le projet, l'architecture. Edith Hallauer

"Toute les différences ne coûtent rien"

Lucien Kroll

"médiatrice entre corps et décors urbains, stimulatrice de projets et facilitatrice de leur réalisation" textes fondateurs UFO.

"N'y a pas de règles de géométrie extérieure, il n'y a que des règlements amiables"

L. Kroll

# LA PREUVE PAR 7

## Cadre d'engagement et de réciprocités pour les nouveaux sites de la Preuve par 7

Les pages suivantes présentent 7 intentions méthodologiques et critères d'attention pour la sélection et l'intégration des nouveaux sites à la démarche. La nature de l'accompagnement et le financement des projets par la Preuve par 7 seront définis en fonction de ce faisceau de 7 critères.

# 1 Mettre en place une permanence territoriale

La permanence territoriale et la figure du permanent sont au cœur de la méthode de travail de la Preuve par 7. Pour nous, les projets doivent être fondés sur une présence quotidienne des acteurs sur le site même du futur chantier, y compris et surtout durant les phases préliminaires, afin de s'imprégner du site, de recueillir et connaître les besoins de la population. Le permanent concourt à médiatiser les réflexions en organisant des événements, des ateliers préfigurant les futurs usages pour mettre à l'épreuve les premières idées et envies, de faire de chaque événement l'occasion d'occuper le terrain, d'aménager l'espace et d'élaborer ainsi la programmation in situ et chemin faisant. La pertinence et la légitimité de l'action s'en trouvent confortées. Les réunions concernant le projet peuvent ainsi se tenir in situ, et conférer ainsi un sens direct et concret aux décisions prises là où la problématique urbaine et sociale se pose.

Cette méthode de la permanence territoriale permet aussi de tester les usages imaginés du futur programme, parfois même de déplacer le regard et le sujet en replaçant le contexte et enfin de se positionner dans l'action avec les habitants et les membres de la société locale. Le profil du permanent est déterminant pour la réussite de la permanence. Il doit être défini préalablement à la demande de financement dans la mesure du possible. Si le principe d'un cofinancement paraît être la règle, le permanent peut être salarié par l'opérateur, par le porteur de projet comme par la collectivité. L'organisation de la permanence est au cœur des réflexions de la Preuve par 7.

Les nouveaux sites devront permettre de nourrir les convictions de la Preuve par 7 à ce sujet.

# 2 Expérimenter pour renouveler l'action publique

Chaque projet de la Preuve par 7 possède un ou plusieurs axes d'expérimentation en cours. À l'image du permis d'innover, il s'agit de renouveler les manières de faire, d'encourager le changement de pratiques, de rendre légitime la remise en question des normes d'urbanisme et d'architecture actuelles.

Ces expérimentations peuvent aller à l'encontre des normes actuelles, et ont vocation à être partagées avec les acteurs des services déconcentrés, puis à remonter pour faire jurisprudence, si l'expérience est concluante. La dimension formation de ces travaux pour les élus comme les agents de l'Etat est essentielle.

Ces expérimentations qui ont vocation à faire école, donnent à chaque projet un caractère unique et contextuel. Les thèmes d'expérimentation sont variés : du montage juridique ou économique au procédé constructif, en passant par des modèles de gouvernance, des programmes ou des cahiers des charges requestionnés.

À l'heure du bilan des sites pionniers, les sujets d'expérimentation se sont révélés extrêmement variés. Les nouveaux sites-candidats doivent porter en germe des pistes d'expérimentation de façon à venir compléter cette fabrique d'innovations qu'est la Preuve par 7. Ils s'engagent en rentrant dans la démarche à transmettre aux autres membres du programme tout document ou témoignage qui permettra à d'autres projets de se saisir de ce qui fait expérimentation.

2019 → PP7 • Ancien Collège à Billon



2019 → PP7 • le Lycée avant le Lycée à Bagneux

# 3 Construire une programmation ouverte

La programmation ouverte pose le principe selon lequel le projet ne doit pas être entièrement déterminé pour débuter, et que son élaboration doit être questionnée tout au long d'un processus flexible et évolutif, pour correspondre au mieux aux besoins du territoire.

Cet urbanisme en marchant, sa démarche de programmation *hic* et *nunc*, (itérative) permet de s'adapter à ce que les études ou le chantier laissent apparaître, tout comme à l'évolution du contexte de projet, fréquente dans les projets à long terme.

Les projets gagnent en souplesse et en adaptabilité. Les investissements, notamment publics, se trouvent renforcés par une démonstration préalable de leur pertinence et une plus grande résilience de leurs effets.

C'est une conviction et c'est une méthode que nous souhaitons voir se développer sur les sites pionniers comme sur les sites entrants.

# 4 Impliquer un trio : acteurs de la société civile, opérateur, élus

Les projets défendus par la démarche ont jusqu'à présent toujours été encouragés ou impulsés par les élus locaux. Nous pensons qu'ils doivent à l'avenir dépasser le tandem élu-technicien ou élu-concepteur pour y adjoindre le concours d'acteurs de la société civile (associations locales, collectif d'habitants, de commerçants, groupement d'entreprises...) et d'aménageurs (publics, privés, institutionnels ou non).

La démarche de la Preuve par 7 cherche à valoriser l'acte du jardinier ou du serrurier autant que le discours du maire ou du préfet, que ce soit dans la production ou dans la documentation des projets. Il nous paraît essentiel de valoriser les projets qui impliquent une telle variété d'acteurs ou à défaut de concourir à la création (ou la confirmation) de tels trios sur le territoire français.

2019 → PP7 • Le Lycée avant le Lycée à Bagneux



2019 → PP7 • La Maison des Jeunes à Chiconi

## 5 Répondre à des enjeux de société

Chaque expérimentation doit pouvoir questionner nos pratiques et nos réglementations autour de la fabrique de la ville associée à un sujet de société. Faire jurisprudence pour mieux habiter nos territoires face aux grands défis de notre temps.

La Preuve par 7 compose avec la diversité des contextes territoriaux pour proposer des réponses à des besoins généraux. Ce besoin général, thématique de société, doit être clairement affiché. Les sites pionniers de la Preuve par 7 ont exploré principalement les enjeux liés à la culture, à la jeunesse, à l'éducation et à l'alimentation. Les enjeux de transmission doivent continuer à être des fils rouges sur chacun des sites.

Sans en faire un critère exclusif pour la sélection, il serait souhaitable que certains nouveaux projets explorent des enjeux moins présents jusqu'à présent dans la Preuve par 7 comme le travail et l'économie ou encore la santé et le vieillissement de la population à travers de nouvelles formes d'urbanisme.

Ces sujets et enjeux se verront alimentés par le conseil scientifique de la Preuve par 7, regroupement d'acteurs ayant déjà expérimentés de nouvelles approches dans leur pratiques institutionnelles ou associatives.



2019 → PP7 • L'ENSA de Paris Belleville à Saumur

# 6 Associer une école ou une université au travail de terrain

La Preuve par 7 doit rassembler théorie et pratique par l'expérimentation. Chaque expérimentation doit pouvoir faire l'objet d'une recherche-action, ou la problématique de terrain peut servir de lieu de recherche universitaire ou éducative en vue d'une diffusion.

L'association d'étudiants au travail des porteurs de projets, des opérateurs et des élus sur chaque site nourrit la mise à l'épreuve de la loi. Cette participation extérieure permet la remise en cause des pratiques établies et participe de la formation des parties prenantes, dont le permanent, pour enrichir ses connaissances et ses habitudes de travail. L'implication d'une école d'enseignement supérieur ou d'une université à l'une ou l'autre des phases du projets est souhaitée sur chacun des sites de la Preuve par 7, en association possible avec la chaire partenariale EFFET de la Preuve par 7, labellisée par le Ministère de la Culture.



2019 → PP7 • La Maison des Jeunes à Chiconi

## 7 Porter attention à la dimension esthétique des propositions

Le travail de terrain nous invite à prendre soin de l'existant, vivant comme non-vivant, à porter attention au patrimoine bâti et social. Cette posture de travail est porteuse d'une esthétique qui révèle les disparités, les diversités et la beauté de nos territoires.

La Preuve par 7 invite à considérer chaque acteur, chaque savoir faire et savoir-être, comme une composante du projet. C'est en effet dans cette relation de confiance, dans le fait de s'autoriser à construire ensemble que peut naître une esthétique hors des normes et des réglementations qui bien souvent uniformise ou paupérise le geste. Les projets adhérents à la démarche sont ainsi invités à laisser advenir l'impensé et le non dessiné, dans un partage démocratique, une jouissance collective des espaces.

La aussi l'école est importante. Toute action de construction peut être le support de chantier-école : lieu d'application pour nos écoles d'art et d'architecture mais aussi pour les nouvelles formations liées au bâtiment et aux différents savoir faire qui en émanent. Le chantier, invitation à l'oeuvre, doit être considéré comme un acte de transformation plurielle qui doit révéler les ressources de nos territoires et valoriser leurs identités.

## L'équipe de la Preuve par 7

### Fondateur

Patrick Bouchain

### L'équipe

Nolwenn Auneau ● Pauline Broquin-Lacombe ● Paul Citron  
Catherine Clarisse ● Fanny Cottet ● Gaëlle Cozic  
Angèle Delamberterie ● Simon Denise ● Victor Ducastel  
Florence Gendrier ● Edith Hallauer ● Agathe Hamzaoui  
Albert Hassan ● Fatima Idhammou ● Loïc Julienne  
Eleférios Kechagioglou ● Simon Laisney ● Albadawy Mattoir  
Liliana Motta ● Caroline Niémant ● Laura Petibon ● Sophie Ricard  
Mathias Rouet ● Hippolyte Roullier ● Justine Saur

### Les complices

Karen Bouvet ● Claire Bonnet-Piron ● Christophe Catsaros  
Nicole Concordet ● Jacques Garnier ● Olivier Grieco  
Edith Hallauer ● Albert Hassan ● Philippe Hivert ● Fanny Taillandier  
Laboratoire Barbara ● Laboratoire du Dehors ● Pascal Madry  
Louise Mallard ● Félix Marye ● Le Plus Petit Cirque du Monde  
Association RER ● Rural Combo ● Pascal Waldschmidt

### Les anciens de la Preuve par 7

Pascal Brunet ● Léa Colombain ● Marine Demichelis  
Anaïs Ducret ● Angéline Fontaine ● Cécile Four ● Sophie Léron  
Yixuan Li ● Lucile Masson ● Candice Mercier ● Farah Mougharbel  
Adèle Nyitrai ● Maky Planells ● Loukia Peneau ● Clémentine Riera  
Marie Tessonnaud





Soutenu par le ministère  
de la Cohésion des territoires  
et le ministère de la Culture  
**LA PREUVE  
PAR 7**  
avec  
comme partenaire  
la Fondation de France

La Preuve par 7 est une démarche  
expérimentale de projets d'urbanisme,  
d'architecture et de paysage.

[lapreuvepar7.fr](http://lapreuvepar7.fr)